

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 96

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 29

À la dernière phrase de l'alinéa 11, substituer aux mots :

« d'assurance maladie »,

les mots :

« de l'assurance maladie des travailleurs salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.